Bourses nationales de lycées

campagne 2017-2018

La campagne de bourses nationales d'études de lycées 2017-2018 est ouverte.

Elle s'adresse aux élèves de 3ème inscrits, à la **rentrée scolaire 2017**, dans un lycée public ou privé sous contrat, ou habilité à recevoir des boursiers nationaux, ainsi que dans un établissement régional d'enseignement adapté (Erea), et dont les ressources familiales ont été reconnues insuffisantes.

La notice d'information vous permettra de déterminer si vous pouvez bénéficier d'une bourse et vous guidera dans vos démarches.

Le dossier de bourses est à demander au secrétariat du collège.

La date limite de dépôt des dossiers au secrétariat du collège est fixée au 2 juin 2017. **(joindre obligatoirement les justificatifs)**

Attention : Si vous oubliez de constituer un dossier lors de cette campagne, la réglementation ne vous permettra pas d'établir un dossier en septembre prochain.

Renseignements consultables sur le site du collège ou sur

www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycée